ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2005

Le Comité Directeur Départemental de Pétanque et son Président sont très heureux de vous recevoir et vous remercie d'être venus si nombreux participer à l'Assemblée Générale 2005.

Je salue tout particulièrement la présence des invités :

- Monsieur Guy CORDIER, représentant la direction départementale de la Jeunesse et des Sports
- Monsieur David Demelay, Vice-Président délégué de la Ligue de Franche-Comté
 - Monsieur Michel LAME, Président de la Fédération départementale des Médaillés Sportifs
 - Monsieur Michel DEMOUGEOT, représentant désigné de notre fédération
 - Mme Marie-Pierre MARTIN, représentant le journal Le Progrès
 - Monsieur Jaques LOISEAU, Adjoint aux Sports de la Ville de Lons le Saunier nous rejoindra au cours de l'Assemblée Générale

Je vous présente plusieurs excuses :

Monsieur Gérard BAILLY, Sénateur et Président du Conseil Général du Jura,

Monsieur Jean RAQUIN, Conseiller Général du Jura,

Monsieur Jacques PELISSARD, Député-Maire de la Ville de LONS

Monsieur Philippe ROUX, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports

Monsieur Fabrice VEYSSERE-REDON, Directeur départemental du Progrès

Monsieur Claude AZEMA, Président FFPJP et CDOS du Jura

Monsieur Denis LHOMME, Président de la Ligue de Franche-Comté et du Comité de Haute-Saône

Monsieur Joseph ILLANA, Président du Comité du Territoire de Belfort,

Monsieur Patrick CHALENCON de Rhône-Alpes Pétanque qui sera représenté par notre correspondant départemental Christian MONNOYEUR.

Bienvenue à vous toutes et tous, les présidents et dirigeants de nos clubs ainsi qu'aux joueurs et Joueuses dont les championnes 2005.

Je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et licenciés malades, hospitalisés ou en convalescence.

- Au cours de l'année 2005, nous avons perdu malheureusement au sein de nos clubs jurassiens des dirigeants et des licenciés.

Pour eux, pour tous nos proches, qui nous ont quittés, je vous invite à observer un instant de recueillement.

Moment fort pour nous tous, dirigeants du Comité et des Clubs mais également partenaires et licenciés, le Congrès départemental doit rendre compte du fonctionnement de notre Comité mais aussi doit permettre un échange constructif entre nous afin d'améliorer nos actions et d'en développer éventuellement d'autres pour rendre encore plus attrayante notre discipline sportive surtout auprès de nos jeunes.

Une pause aura lieu après la présentation des bilans administratifs de l'année 2005.

- Pour la prise de paroles, vous serez invité à demander le micro HF afin que vos propos soient entendus de tous.

Pour les questions diverses, je n'ai reçu aucun courrier.

Je vous propose maintenant de délibérer en suivant l'ordre du jour qui a été préparé par l'ensemble du Comité Directeur.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je vous présenterai un rapport largement positif de la saison 2005 de notre Pétanque Jurassienne même si des améliorations doivent être apportées dans différents domaines avec l'engagement de tous, dirigeants du comité, dirigeants de clubs et licenciés.

Le nombre de nos licenciés jurassiens est stable dans les différentes catégories et nous avons encore une certaine marge de progression. Mai nous devons travailler ensemble pour assurer la relève de nos licenciés et également de nos dirigeants.

La saison sportive a été satisfaisante avec des performances bien moyennes aux divers championnats de France, des performances pas à la hauteur de la qualité des joueurs et joueuses mais relatif à un manque de confiance de nos équipes et surtout à un manque de pratique dans des épreuves de haut niveau tels que les concours nationaux et régionaux. A ce titre, je félicite les licenciés qui se déplacent sur de telles compétitions et qui ont obtenu de bons résultats notamment l'équipe féminine de Louisa Linda et Vanessa Saillard qui se sont imposées en finale du National de Chalon en septembre.

Concernant la Coupe de France des clubs 2005/2006, je souhaite pleine réussite Au seul rescapé au stade des 1/8° de finale, la Pétanque Sanclaudienne qui sera opposée au club de Vesoul « Les Rêpes ».

Côté organisation de manifestations, j'adresse les félicitations du Comité aux clubs qui ont mis en place un national, des grands prix et des concours régionaux avec la participation de joueurs et joueuses de bon niveau régional et national, sans oublier ceux qui ont organisé nos championnats du Jura ou de Ligue, des championnats qui se déroulent dans d'excellentes conditions matérielles et administratives. J'adresse des félicitations particulières aux dirigeants du club de Passemans qui ont organisé un rassemblement inédit pour le 50° anniversaire avec la participation des champions du Monde Philippe Quintais, Philippe Suchaud et Henri Lacroix. Une promotion de notre sport qui ne peut être que bénéfique à l'ensemble de notre Pétanque jurassienne.

Je n'oublie pas le rôle important de la communication entre clubs et comité mais également avec les licenciés. Je remercie l'équipe du Progrès, son directeur M Veyssere-Redon et ses collaborateurs, qui nous apporte une bonne couverture tout au long de l'année et le partenariat avec le Grand Prix du Progrès-Obut départemental et régional. La rubrique « Plein fer » et La revue Rhône-Alpes Pétanque sont également une source de communication intéressante pour les joueurs et les dirigeants, je remercie notre correspondant Christian Monnoyeur qui est chargé de la rédaction des informations. La mise à jour du site internet de notre Comité apporte également un grand nombre d'informations sportives et administratives au service de tous, un grand merci à Philippe Jarcellat pour la mise à jour permanente des rubriques du site.

Notre trésorerie est équilibrée malgré des efforts budgétaires non négligeables dans le domaine de la formation des jeunes, des dirigeants et des féminines.

A l'inverse, la saison 2005 a été marquée par un débordement lors d'un concours officiel qui ont été réprimés, comme il se doit, par la Commission de discipline avec des sanctions sportives logiques car nous avons le devoir de faire respecter le règlement surtout lors d'altercations musclées et verbales. Sur la discipline, nous devons faire face tous ensemble et je demande aux dirigeants et même aux licenciés de ne pas hésiter à transmettre un courrier lors de faits répréhensibles constatés.

Il en va du respect et de l'image de notre discipline sportive.

Isssu des dernières élections de 2004, le nouveau comité directeur remanié avec l'arrivée de nouveaux responsables a travaillé sans relâche en 2005 notamment dans les différentes commissions et groupes de travail. J'ai été surpris de la motivation de notre équipe, une équipe avec des dirigeants compétents et disponibles, qui ont pour objectif d'améliorer sans cesse le quotidien de nos clubs et de nos licenciés. Je les remercie tous et toutes de leur travail efficace qui n'est pas mesuré comme il se doit par les compétiteurs. En début d'année, j'ai dressé les lignes directrices de notre mandat de 4 ans

- Continuer les diverses actions déjà entreprises (modernisation du Comité et des Clubs avec une communication accentuée avec les liaisons Internet)
- Mettre en place la création d'Ecoles de Pétanque au sein des Clubs avec la formation d'éducateurs et la signature d'une convention avec l'éducation nationale pour que notre Pétanque devienne un sport de découverte à l'Ecole.
- Lancer le projet et la réalisation d'un pétanquodrome couvert régional afin d'organiser des compétitions départementales, régionales et même nationales et également permettre au Comité d'avoir un siège administratif. Les clubs jurassiens ne possédant pas de boulodrome couvert pourront l'utiliser pour l'organisation de concours en période hivernale.
- Poursuivre nos contrats d'objectifs avec nos partenaires institutionnels (Région, Département et Ministère des Sports).
- Promouvoir l'élite jurassienne de notre discipline en favorisant des déplacements sur des compétitions nationales ou internationales.
- l'organisation éventuelle d'un prochain championnat d'Europe ou du Monde si la réalisation du boulodrome régional devient effective.

Toutes ces actions seront menées par des groupes de travail spécifiques au sein des diverses commissions départementales.

- L'ensemble de ce travail est indispensable à la fois pour dynamiser les clubs et le comité en mettant en place de nouvelles activités mais également pour assurer une excellente gestion financière.

Pour les 3 années restantes du mandat, nous devons réfléchir ensemble sur les points à développer et améliorer notamment sur deux axes principaux :

- le projet de boulodrome régional à Mont Sous Vaudrey : un dossier géré par un groupe de travail spécifique qui a travaillé régulièrement en 2005 avec les instances des différentes Collectivités locales et administrations. Je reviendrai plus en détail au cours de l'ordre du jour sur ce point et je peux dès à présent que le dossier avance rapidement par la motivation des dirigeants mais également des élus. Cet investissement est un vrai challenge pour notre Comité et nul doute que les répercussions pour notre Pétanque jurassienne seront bénéfiques à tous les niveaux sans oublier l'enjeu économique d'une telle réalisation unique en Franche-Comté.
- L'implication des licenciés au fonctionnement des clubs :

Sur ce point, je voudrais m'adresser plus particulièrement aux licenciés pratiquants et aux dirigeants. Dans de nombreux clubs au cours de discussions avec les présidents, je m'aperçois qu'un certain ras-le-bol s'installe dans l'esprit des dirigeants qui ne se sentent pas soutenus par leurs adhérents. Je rappelle aux licenciés qu'en prenant leur licence dans un club, il ont des droits dont celui de représenter leur société dans les compétitions mais également des devoirs tel que d'être au service de son club lors d'organisations de manifestations ou encore lors de prise de fonction au sein de l'équipe dirigeante. Le licencié ne doit pas être uniquement un consommateur de concours et je terminerai en demandant à nos champions ou championnes de se rendre utile en dehors des terrains en participant au sein de leur club à la formation des jeunes en créant une école de pétanque.

Les présidents et dirigeants de club doivent être soutenus dans leurs actions mais ont un rôle de propositions à engager pour le dynamisme de leur association et le Comité départemental ne peut se substituer au club, l'élément de base d'où les actions doivent être menées.

Sur ce point, je félicite l'ensemble des dirigeants et tout particulièrement les licenciés qui sont à la fois des joueurs ou joueuses de bon niveau et des dirigeants de club ou de Comité. Ils doivent servir de modèle à l'ensemble de nos licenciés jeunes et moins jeunes.

Cette implication de tous au niveau du club permettra de répondre favorablement aux projets de notre fédération qui a mis en place des compétitions clubs de plus en plus nombreuses tant en seniors qu'en jeunes.

Comme vous le constatez, il nous reste encore de beaux défis à relever et je compte sur vous et l'ensemble de nos partenaires afin de consolider la place de la Pétanque dans le sport jurassien et franc-comtois.

Meilleurs vœux 2006 à vous toutes et tous, à tous les clubs et à tous les licenciés.

Merci de votre écoute et de votre attention.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Pendant cette année entière de secrétariat, j'ai pu mesurer l'importance et la diversité des tâches à accomplir. J'ai certainement failli dans certains domaines notamment dans ma gestion informatique ou suite à une panne de PC je constate que ma sauvegarde sur CD est inopérante. J'espère que les sollicitations des clubs ont été satisfaites.

La gestion administrative des clubs est, pour une majorité, une chose aisée mais les manquements sont toujours les mêmes : retour de documents difficile à déchiffrer, difficulté à mentionner les parties non jouées sur le compte rendu de concours (quand il existe), listes des participants incomplètes. Tous les concours ont été saisis sur le site de la Fédé sauf un, tous ont été pris en compte pour l'assiduité sauf quatre (pas de retour des listes de joueurs). Un bon nombre de concours sont amputés de la finale (voire parfois des demi-finales).

Les contacts avec les joueurs sont plus nombreux : question sur les points de catégorisation, licences. La pertinence et le suivi du classement montrent que, de plus en plus, certains joueurs consultent les sites « Internet » ce qui implique que toute la chaîne soit réalisée donc que le support papier, en provenance du club, soit présent.

Les concours du Comité :

Fréquentation de 9814 joueurs ou joueuses pour une moyenne de 163,5 par concours Hausse de 9 points

Les résultats de l'assiduité indiquent une légère hausse de participation des jurassiens de 42 pour 1280

2654 joueurs et joueuses seniors ont participé aux championnats départementaux

Des joueurs ont remarqué quelques abus de tarif buvettes sur certains concours, il faut bien que l'on comprenne que ce sont les joueurs qui alimentent les caisses et qu'un jour proche les problèmes vont mettre en péril la pérennité des concours (à trop vouloir gagner on risque de tout perdre).

Le certificat médical étant obligatoire, il faudra prendre une décision au sujet de l'utilisation de la licence temporaire qui devrait s'aligner sur cette même contrainte.

Les effectifs

Baisse de 75 licences soit 3,10% qui se concentre sur la P L (- 38), Poligny (- 19), Mont sous Vaudrey (-13), Les Rousses (-16) Voire détails sur les tableaux annexes.

Je tiens à souligner la disparition du club de la P L et remercier G Buatois victime du manque de bénévole et de licenciés compétiteurs

Je remercie les collègues du Comité qui me soutiennent dans certaines tâches (je pense à Paulo entre autre) et vous remercie de votre attention.

RECAPITULATION DES EFFECTIFS DU COMITE PAR CATEGORIE

	S. n	nasc	S. f	ém.	J. m	asc	J. f	ém.	C. m	nasc	C. f	ém.	M. m	nasc.	M. 1	ém.
District Lédonien	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
PETANQUE BLETTERANOISE	79	92	25	24	3	7	0	1	3	2	2	1	4	4	1	1
AMICALE PETANQUE CLAIRVAUX	35	32	6	7	1	2	1	0	3	1	0	0	0	0	0	0
AMICALE BOULE JURASSIENNE	222	214	40	44	7	8	1	5	3	3	1	3	5	3	0	0
ASPTT LONS	21	24	1	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0
PETANQUE LEDONIENNE	44	43	12	9	2	1	0	0	28	12	3	1	16	1	0	0
AMICALE BOULE MONTAIGU	59	62	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EVEIL SPORTIF MONTMOROT	35	28	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	34	38	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMICALE BOULE ARINTHOD	55	48	10	8	1	1	0	0	2	0	0	0	3	1	0	0
PETANQUE ORGELETAINE	48	51	13	9	5	1	0	0	4	4	0	0	1	2	0	0
PCHS (DOMBLANS)	44	44	5	12	3	2	2	2	0	2	1	1	0	0	1	0
PETANQUE BEAUFORTAISE	24	28	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

District de la Joux

CARREAU CHAMPAGNOLAIS	71	79	18	18	3	2	1	0	8	8	0	3	8	5	2	0
GOURIBOULE CHATELNEUF	24	20	12	12	4	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
PASSENANS PETANQUE	15	15	12	12	2	2	0	0	2	2	1	1	0	1	0	0
PETANQUE POLINOISE	68	57	20	14	2	2	0	0	2	1	2	4	6	6	5	2
PETANQUE SALINOISE	71	72	18	18	5	1	0	0	1	3	1	4	4	2	6	7
PETANQUE SELLIEROISE	27	28	4	2	1	1	0	0	2	1	0	0	1	1	0	0
PETANQUE ARBOISIENNE	44	46	2	4	2	0	2	1	0	0	1	1	0	0	0	0
PETANQUE MONT SOUS VAUDREY	64	57	18	19	5	1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0

	S. m	nasc	S. f	ém.	J. m	nasc	J. f	ém.	C. m	nasc	C. f	ém.	M. m	nasc.	M. 1	fém.
District de la Chaux	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
PETANQUE DU BAS JURA	258	232	35	36	2	1	0	1	0	1	1	0	2	1	0	0
A.S. JEANRENAUD	56	57	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PETANQUE DAMPIERROISE	32	38	10	11	0	1	0	1	2	1	1	1	0	0	0	0
DOLE PETANQUE CLUB	48	59	14	19	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
AMICALE PETANQUE CHAMPVANS	28	30	3	2	4	6	0	0	5	7	0	0	4	3	0	0

District du Haut Jura

U.S. MOREZ	58	54	8	8	3	4	0	0	5	7	0	1	6	1	1	3
PETANQUE SANCLAUDIENNE	117	105	26	23	6	6	1	1	4	3	1	0	2	3	1	0
PETANQUE BOIS D'AMONT	40	32	10	9	1	1	0	0	0	2	1	1	1	0	0	0
PETANQUE MOIRANTINE	50	54	14	17	0	2	3	2	0	4	0	0	0	1	0	0
PETANQUE ROUSSELANDE	37	24	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMICALE BOULE CHASSALIENNE	10	7	2	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LAMOURA PETANQUE	0	10	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

District Lédonien	700	704	118	121	22	22	5	8	43	24	7	6	30	12	2	1
District de la Joux	384	374	104	99	24	11	6	2	17	15	5	13	19	15	13	9
District de la Chaux	422	416	63	70	6	10	0	2	7	10	2	1	6	4	0	0
District du Haut Jura	312	286	64	65	11	14	4	3	9	16	2	2	9	5	2	3

Total général	1818	1780	349	355	63	57	15	15	76	65	16	22	64	36	17	13
Total gonoral	1010	1700	010	000	00	0,	10		, 0	00			0 1	00	. ,	

Seniors : - 38 soit - 2,09%

Féminines: +6 soit +1,72%

Jeunes : -43 soit - 17,13%

EVOLUTION DES EFFECTIFS GLOBAUX

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Ecart 2004 - 2005
DISTRICT LEDONIEN	899	857	966	948	878	927	898	- 29 soit - 3,12%
DISTRICT DE LA JOUX	454	438	494	502	557	572	538	- 34 soit - 5,94%
DISTRICT DE LA CHAUX	464	408	425	419	505	506	513	+ 7 soit + 1,38%
DISTRICT HAUT JURA	464	435	452	475	411	413	394	- 19 soit - 4,60%
Comité	2262	2138	2337	2344	2351	2418	2343	- 75 soit - 3,10%
Licences sportives	1017	900	860	1000	1000	990	1000	+ 10 soit +0,10%
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Ecart 2004 - 2005

DISTRICT LEDONIEN	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Ecart 2004 - 2005
PETANQUE BLETTERANOISE	99	105	122	126	113	117	132	+15 soit +12,85%
AMICALE PETANQUE CLAIRVAUX	52	43	56	49	52	46	42	-4 soit - 8,70%
ABJ LONS	217	214	222	248	248	279	280	+1 soit + 0,36%
ASPTT LONS	50	38	32	28	28	24	27	+3 soit + 12,5%
PETANQUE LEDONIENNE	110	97	92	74	69	105	67	-38 soit - 36,19%
AMICALE BOULE MONTAIGU	36	39	60	62	64	61	63	+2 soit + 3,28%
EVEIL SPORTIF MONTMOROT	46		21	28	33	36	29	-7 soit - 19,44%
JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	37	36	40	39	34	36	39	+3 soit + 8,33%
AMICALE BOULE ARINTHOD	61	59	75	82	67	68	58	-10 soit -14,71%
PETANQUE ORGELETAINE	64	68	77	78	72	73	67	-6 soit - 8,22%
PCHS (DOMBLANS)	57	63	70	48	44	57	63	+6 soit + 10,53%
PETANQUE DE BEAUFORT	33	36	47	41	22	25	31	+6 soit + 24,00%
AMICALE BOULES MACORNAY	37	59	52	45				_

DISTRICT DE LA JOUX

CARREAU CHAMPAGNOLAIS	61	61	84	92	105	111	115	+4 soit + 3,60%
GOURIBOULE CHATELNEUF	27	29	29	25	39	41	34	-7 soit -17,07%
PASSENANS PETANQUE CLUB	33	26	33	32	32	32	33	+1 soit + 3,13%
PETANQUE POLINOISE	97	104	94	99	101	105	86	-19 soit – 18,10%
PETANQUE SALINOISE	141	144	132	121	112	106	107	+1 soit + 0,94%
PETANQUE SELLIEROISE	20	16	23	25	30	35	33	-2 soit - 5,71%
PETANQUE ARBOISIENNE	56	44	48	51	61	51	52	+1 soit + 1,96%
PETANQUE MONT\VAUDREY			51	57	77	91	78	-13 soit - 14,29%

DISTRICT DU HAUT JURA	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Ecart 2004 - 2005
U.S MOREZ	78	88	92	80	82	81	78	-3 soit - 3,70%
PETANQUE SAN-CLAUDIENNE	168	149	160	152	151	158	141	-17 soit - 10,76%
PETANQUE BOIS D'AMONT	34	26	32	34	53	53	45	-8 soit - 15,09%
PETANQUE MOIRANTINE	51	51	58	63	51	67	80	+13 soit + 19,40%
PETANQUE ROUSSELANDE	38	48	66	61	54	41	25	-16 soit - 39,02%
PETANQUE DE CHASSAL	23	18	17	29	20	13	10	-3 soit - 23,08%
LAMOURA PETANQUE							15	

DISTRICT DE LA CHAUX

PETANQUE DU BAS JURA	322	295	338	350	335	298	272	- 26 soit - 8,72%
A.S. JEANRENAUD	73	69	62	56	53	57	59	+2 soit + 3,51 %
PETANQUE DAMPIERROISE	31	25	27	30	29	45	53	+8 soit + 17,78%
DOLE PETANQUE CLUB	23	20	25	39	52	62	81	+19 soit + 30,65%
AMICALE PETANQUE CHAMPVANS					36	44	48	+ 4 soit + 9,09

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

L'organisation des championnats est une prérogative et une des tâches essentielles du Comité. Présent dès le début, je peux affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'après trente ans, l'amélioration a été constante et que les erreurs parfois folkloriques de jadis ont disparu. Sans me livrer à une revue exhaustive des championnats, qui sont très nombreux, je me contenterai de dégager quelques constatations qui m'ont parues évidentes et digne d'intérêt.

I) Une forte participation

Le nombre de joueurs ou joueuses engagés dépend certes du lieu du championnat, surtout de sa centralité, mais en 2005, plusieurs records de participation ont été enregistrés. On peut citer le doublette mixte et le tête-à-tête senior. L'attrait de la Martinique explique le succès du premier mais le tête-à-tête progresse chaque année avec régularité.

On peut toutefois regretter que le championnat triplettes hommes n'ait jamais dépassé jusqu'à ce jour le nombre fatidique de 128.

II) Le sérieux des joueurs

On peut, cette année, se féliciter de l'état d'esprit des joueurs. Aucun rapport arbitral n'a signalé un mauvais comportement.

Le port de la tenue homogène se généralise et ne pose guère de difficultés surtout lorsque le temps est favorable. Les clubs et les joueurs ont fourni des efforts pour entraı̂ner cette amélioration.

L'absence du visa médical s'est réduite à deux ou trois cas malgré le contrôle à chacun des championnats. Peu de joueurs ont déclaré forfait malgré des conditions climatiques parfois pénibles.

III) Une bonne organisation

Les clubs chargés de cette organisation de ces championnats respectent de plus en plus le cahier des charges pour offrir aux compétiteurs un environnement favorable pour que chacun puisse s'exprimer dans les meilleures conditions.

Malgré tout, quelques faiblesses demeurent parfois sur l'éclairage ou la sonorisation. Je rappelle que sur ce dernier point le Comité peut mettre à disposition une sono adéquate.

IV) L'utilisation de l'informatique

Celle ci sert dès l'inscription des participants. Elle facilite la tâche des responsables mais je tiens à rendre hommage à notre secrétaire général qui doit assumer un travail énorme pendant presque deux mois.

L'informatique peut connaître des problèmes, chaleur, poussières, erreur humaine. Aussi est-il indispensable que l'on continue à utiliser un contrôle papier. Cette nécessité entraîne un nombre de délégués plus important.

De plus il serait judicieux qu'un ordinateur soit consacré uniquement à ces championnats durant la période nécessaire.

A ce bilan annuel, j'ajouterai quelques réflexions ou informations.

Cette année, le calendrier des championnats départementaux est le même dans tous les départements de la Ligue de Franche Comté. Le calendrier bénéficie, cette année du 1^{er} mai et du 8 mai, ce qui la rendu sans doute un peu moins tendu.

Le championnat des jeunes aura lieu seul, comme ce fut le cas par le passé, pour le mettre davantage en valeur.

Enfin, personnellement, je pense qu'il se posera le problème des tête-à-tête: le nombre de participants hommes et femmes ne permettra pas à tous les districts de les organiser. Il serait toutefois regrettable d'en arriver à des qualificatifs. Peut être faudra-il dissocier dans le temps ou dans le lieu tête-à-tête hommes et tête-à-tête dames.

Christian MONNOYEUR

Commission de discipline (J M Lartot)

La saison 2005 s'achève, la commission de discipline s'est réunie une seule fois le 20/08/2005 à Dole pour statuer sur l'affaire du Grand Prix de Poligny avec deux mises en causes sur ce dossier. Ils ont été respectivement punis de 6 mois de suspension dont 3 avec sursis pour le premier, le deuxième ayant pour sa part écopé de 18 mois fermes et 18 avec sursis. Les deux purgent leur peine actuellement.

Comportement inadmissible d'un des deux prévenus qui ne s'est ni déplacé ni excusé de son absence et qui a été puni en conséquence. Respect des joueurs et des arbitres.

Remerciements aux témoins de l'affaire de Poligny qui se sont déplacés à Dole pour éclairer la commission sur les faits.

Et également aux membres extérieurs de la commission qui ont tous répondus à mes convocations.

Je vous remercie de m'avoir écouté, et vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Commission des féminines (C Durif)

Je suis heureuse de la façon dont s'est passée l'année 2005.

Malgré quelques craintes, j'ai été ravie d'emmener les filles aussi bien au Bol d'Or qu'au championnat de France. J'espère que pour elles que j'ai été à la hauteur.

Je vais organiser une réunion afin de voir ce que l'on peut faire au niveau des changements pour la journée des féminines ; quelques points ont été soulignés par plusieurs filles et l'on pourrait peut être revoir cela.

Des modifications seront également apportées pour rendre plus facile la façon de gérer les repas et l'organisation de la mise en place de ceux-ci. Bien sur, si quelques personnes veulent nous aider au bon déroulement de cette journée en apportant leurs idées, elles seront écoutées. J'ai déjà soumis l'idée de mettre en place les championnats doublette et triplette sur deux journées, mais pour ce faire il faut bien entendu que le lieu le permet. Il faut dans ce cas avoir de la place pou tracer tous les terrains, ce qui ne sera pas toujours facile.

Je remercie tout le Comité qui a su me faire confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Commission des Jeunes (J Linda)

Je remercie tous les membres de la commission des jeunes qui se sont investis tout au long de la saison 2005, car cette année nous avons eu du pain sur la planche puisque nous avons organisé sept manifestations : 3 championnats du Jura, les championnats doublette et tête-à-tête ligue, la journée des jeunes ligue et la sélection régionale. Je remercie également les clubs organisateurs des championnats, les arbitres, la Pétanque Moirantine et Salinoise pour l'organisation de la journée des jeunes et la journée de sélection, le Comité pour son apport financier, ainsi que le Conseil Régional, le Progrès, Sport 2000 Lons pour les lots qu'ils ont offerts pour la journée des jeunes Ligue.

Nous avons obtenu de très bons résultats aux divers championnats de Ligue : 4 titres de champions et vice-champions. L'équipe cadet Bugnot, Prost-Boucle (St Claude) a remporté la finale du Bicbo à Chalon. Cette équipe associée à Simonet (Bletterans) a perdu en demi-finale du National d'Annecy. La participation moyenne à nos divers championnats du Jura était de 67 jeunes. Nos effectifs sont en diminution. Il y a un problème plus important à étudier : c'est la participation de nos jeunes aux championnats. Seulement 85 jeunes sur 160 ont participé. Que font les 80 autres ?

Mesdames, Messieurs, je le sais, nous sommes tous joueurs et nous avons tous des responsabilités au sein de nos clubs, mais je pense que nous pouvons consacrer une à deux heures par semaine pour des entraînements et quelques demi-journées pour amener nos jeunes aux différents championnats. Pour moi, un licencié est celui qui participe aux compétitions. Si nous voulons fidéliser nos jeunes et qu'ils soient actifs, il faut s'en occuper. 14 clubs qui ont un effectif de jeunes n'ont pas participé à un championnat du Jura. Pour 2006, le championnat du Jura triplette se fera sur une journée et indépendamment d'un championnat senior.

Un seul candidat s'est présenté à l'examen d'éducateur 1^{er} degré, il a été reçu : bravo et félicitation à Michel Bourgeon de Champvans.

Résultats aux championnats de France de Nevers

Cadets Champions de Ligue Nanny A, Sellier R, Marchal J: Barrage

Minimes Pommier A, Journet E, Vérand Q: 32ièmes Cadets Bugnot B, Prost-Boucle A, Simonet C: 32ièmes

Juniors Clavelin R, Flagel M, Gazzéra J: Barrage

Pour des raisons personnelles et professionnelles, j'ai pris la sage décision de me retirer de la présidence, mais je reste membre au sein de cette commission. Je souhaite plein de belles choses à mon successeur.

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année sportive 2006.

Merci de votre attention.

Commission technique (P Gruneisen)

Comme je le redis chaque année, la commission technique n'est pas facile à gérer. Toujours les même problèmes.

Manque de communication : bien souvent, il est difficile de trouver des personnes pour les quelques manifestations jeunes. Je pense surtout aux championnats et sélections. Ce sont toujours les mêmes qui sont sollicités.

Notre commission manque de bénévoles et d'éducateurs. Certains secteurs sont très peu représentés, je pense surtout au Haut Jura où il est difficile d'avoir des contacts.

J'avais demandé l'année dernière à ce qu'il y ait un responsable par secteur, ça ne s'est jamais fait. Dans ces conditions, il est difficile de travailler. Attention tout n'est pas négatif. Quelques clubs font beaucoup d'efforts, je pense notamment à Champagnole, Salins, Champvans, Poligny, mais cela fait encore trop peu.

A ce sujet, je vais voir avec le bureau du Comité du Jura pour essayer de faire une réunion en début d'année avec les présidents de district pour étoffer notre commission, en espérant que tout le monde répondra présent.

Enfin, je n'oublie pas les parents, sans eux, il ne serait guère possible d'emmener tos jeunes sur toutes les manifestations.

Coté sportif, encore de bons résultats cette saison, nos équipes se sont bien comportées sur tous les championnats, aussi bien départementaux, régionaux et nationaux.

En effet, au championnat de France à Nevers, aucune équipe n'a perdu deux parties sèches. Deux équipes perdent en trente deuxièmes et deux autres équipes en barrage de poules. De bons résultats aussi sur quelques nationaux, notamment Annecy et Chalon.

Je remercie tous ces jeunes pour leur bon comportement sur toutes les compétitions. Je remercie aussi les éducateurs, les bénévoles et bien sur, les parents qui sont toujours là pour soutenir et épauler leurs enfants.

Pour la saison à venir, une nouvelle formule va être mise en place pour le championnat triplette. En effet, on s'est rendu compte que jumeler un championnat jeune et senior, n'était pas une bonne chose. Souvent des parties finales se jouent au milieu des adultes et bien d'autres choses dont je passerai les détails. Donc cette année, le triplette jeunes toutes catégories, aura lieu à Champvans le dimanche 11 mai. La compétition commencera le matin avec inscription à l'avance, ceci pour un souci d'organisation (repas, nombre de terrains, etc....).

Je remercie Michel Bourgeon qui est un peu à l'origine de cette idée et qui aura la charge d'organiser ce championnat. Connaissant son sérieux, je pense que tout sera parfait. Merci MICHEL.

Enfin je vais terminer ce rapport en n'oubliant pas mon ami Jérôme Linda, qui comme vous le savez, quitte la présidence des jeunes pour raisons professionnelles, mais reste quand même avec nous au sein de notre commission. Je la remercie de tout cœur pour le travail accompli car, je le redis, c'est une des commissions la plus dure à gérer.

Je souhaite donc à tous nos jeunes, une bonne saison 2006, bien sur, je n'oublie pas non plus les adultes.

Bonne fin d'année à tous.

Commission des arbitres (P De Bastos)

Le corps arbitral a connu une année plutôt calme et sereine sur l'ensemble des compétitions officielles organisées par notre Comité. Bien sûr, quelques problèmes sont apparus avec des conséquences plus ou moins gênantes pour les joueurs. Dans la mesure où ces manquements ont été rapportés à la commission, celle-ci a réfléchi aux propositions et a adopté quelques modifications pour l'avenir.

La première d'entre elles est la désignation des arbitres par la commission pour les concours officiels. Son rôle ne se limite plus qu'aux championnats. Cette décision fait suite aux quelques concours où il n'y avait pas d'arbitre pour officier. De fait, certains clubs inscrivaient leur concours au calendrier sans la certitude d'avoir un arbitre à cette date ou proposaient un nom sans consulter la disponibilité de celui-ci. Systématisme en vigueur depuis quelques années !! Il faut dorénavant éviter ces attitudes et prévenir la commission qui se chargera de trouver un arbitre en cas d'indisponibilité de celui désigné en début de saison.

En effet, deuxième modification : au moment de la préparation du calendrier, les arbitres de chaque district concerné seront convoqués. Ainsi, chaque arbitre pourra s'engager ouvertement et si un club ne peut pourvoir à son ou ses besoin(s) avec un arbitre de son district, la commission en désignera un. L'objectif est donc d'assurer toutes les compétitions de la présence d'un arbitre.

De votre côté, vous les responsables de club, devez encourager certains de vos membres à passer l'examen, surtout si vous n'avez pas d'arbitre. Un effort particulier doit être réalisé dans le Haut Jura car il n'est pas concevable qu'un seul arbitre officie sur plus de 15 concours sur une même saison. Je tiens à remercier Dominique Golay pour son abnégation mais il est certain qu'il lui faut quelques bonnes volontés pour le soulager dans cette fonction, qui d'ailleurs, n'est pas la seule à son actif au sein du comité. Aussi, je regrette que dans ce même Haut Jura, certains arbitres aient pour ainsi dire cesser leurs activités. J'espère de leur part une réaction prochaine et bénéfique pour la commission et le Comité.

Bien sûr, ces mesures ne règlent pas l'ensemble des problèmes et beaucoup d'entre eux pourraient être évités si les organisateurs respectaient tout simplement le cahier des charges d'un championnat ou d'un concours officiel : l'éclairage et la sonorisation sont deux points à corriger. Par ailleurs, le

comité possède une sono qui est à la disposition des clubs. Il suffit d'en faire la demande au préalable. Ces carences ne sont pas majoritaires car bons nombres de concours ou championnats se déroulent dans de bonnes conditions mais il faut améliorer ce qui peut l'être.

Le troisième point qui fait beaucoup parler les joueurs est celui du début parfois tardif d'un concours. Sans doute ont-ils raison mais à quelle heure arrivent la plupart des joueurs à la table de marque ? Si l'organisateur ne veut pas de remous, il prend toutes ces équipes fraîchement arrivées après 14h15. Alors, un peu de logique de la part des immuables retardataires au lieu de toujours râler après les bénévoles organisateurs.

Ensuite, dans les nouvelles dispositions, il faut évoquer la présentation des licences accompagnées du certificat médical sur les concours officiels. Cette mesure fédérale, largement appliquée dans tous les comités, entre en vigueur dans le Jura dès 2006. Cela suppose une information aux joueurs que les responsables de clubs voudront bien communiquer. De plus, les joueurs devront se soumettre à cette obligation en concours officiel avec la même rigueur qu'en championnat. Ce sont les délégués ou les responsables de table de marque qui ont toute autorité pour vérifier les certificats médicaux au moment des inscriptions. Ils peuvent être assistés par l'arbitre. J'encourage les organisateurs à prévoir le personnel nécessaire pour éviter une trop longue attente et respecter les horaires.

Par ailleurs, un certificat de non contre indication à la pratique du sport peut être délivré à un joueur dans une autre discipline, pour autant, il est valable à la pétanque. Ce document a une validité d'un an à la date de son obtention, ce qui oblige sa présentation à chaque compétition. J'espère que la fédération, sur ce point, trouvera une solution pour faciliter ce contrôle qui devient fastidieux à la longue. Et pour être totalement précis, ce certificat est obligatoire sur les championnats.

Dernier point : la commission arbitrale et celle du règlement ont élaboré un texte officiel pour la pratique de la pétanque en boulodrome afin d'homogénéiser le règlement dans notre Comité. Il sera affiché et les arbitres seront chargés de le faire appliquer.

En 2006, l'examen d'arbitrage se déroulera le samedi 21 janvier à Salins à 9h, avec une partie théorique puis pratique sur la pétanque et, bien sûr, le jeu provençal. Afin de préparer au mieux les candidats, une demi-journée est prévue le samedi 14 janvier à Salins dès 14h avec présentation de sujets déjà donnés et visionnage d'un logiciel de la Fédération. Seront convoqués également tous les arbitres départementaux et de ligue afin de suivre une remise à niveau et cette demi-journée se terminera par l'attribution des arbitres pour les différents championnats.

Les candidatures doivent me parvenir avant le 31 décembre 2005, mes coordonnées étant dans le calendrier.

Pour terminer, notre comité compte un arbitre de ligue supplémentaire depuis cette année mais aucun stagiaire 1^{ère} année, faute de candidats. J'espère donc de nouvelles recrues en 2006, bien préparées. Monsieur Grandperrin de Moirans reste stagiaire 2^{ème} année, la commission jugeant sa titularisation inopportune.

En conclusion, je souhaite un bon rétablissement aux arbitres de notre Comité ayant connu quelques problèmes de santé. A tous les pétanqueurs, de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2006 dans le respect des joueurs et du règlement.

Je vous remercie de votre attention.

Commission des Vétérans (M Lajeune)

Mesdames, messieurs, bonjour

Les temps sont durs pour nous et cette année 2005 a été marquée par la disparition de plusieurs de nos amis ; particulièrement Huguette SANTI, Jean Claude VANNIER et Emilio PERILLO, ayons une pensée pour eux car ils manquent dans le paysage de la Pétanque.

La saison des vétérans a véritablement pris son rythme de croisière cette année avec la participation du quatrième district pour l'organisation de la journée des vétérans. Il était temps après 31 ans d'existence du Comité.

Depuis cinq ans les bonnes habitudes sont prises et pour cela il faut remercier en particulier :

- le Comité du Jura qui par l'affectation d'un budget spécifique à la Commission des vétérans permet d'améliorer la dotation de la rencontre de fin de saison.
- Les clubs qui organisent chaque année les concours à notre intention. Pour eux nous devons avoir une reconnaissance en passant un moment de convivialité, avec nos adversaires du moment, à la buvette et faire en sorte que les coffres des voitures ne servent pas d'annexes. C'est par cette pratique que les clubs peuvent faire l'effort de nous accueillir et apporter une meilleure contribution pour la dotation.

En 2005, les onze concours plus le championnat ont attiré 954 participants soit 79 de moyenne et 244 vétérans ont été présents au moins une fois. Merci à eux en espérant encore mieux en 2006.

Les lauréats du classement établi à la fin de ces douze épreuves sont les suivants :

1° LAVOYER Pierre – 2° BILLEY Michel tous deux de la Pétanque Polinoise

3° BOILLOT Michel – 4° PAGNIER Bernard – 5° VAUCHEY Daniel tous de l'A.B.J.

Je dois féliciter la section de Foucherans de la P.B.J., pour l'organisation du concours de fin de saison qui s'est déroulé le 1° septembre et remercier également la maison Clavière pour sa participation à la dotation.

92 vétérans avaient répondu aux invitations qui, je le rappelle, étaient adressées aux joueurs ayant fréquenté quatre manifestations, Monsieur le Maire de Foucherans étant notre invité d'honneur. Très bonne ambiance comme chaque année, c'est POIRIER Jean de l'Amicale Boule Jurassienne qui remportait le gros lot suivi de très près par Christiane NOEL du Carreau Champagnolais qui, elle, recevait le bouquet de la meilleure féminine. Ensuite venaient :

3° Noël GUYON St Claude – 4° Marcel RIGOGNE P.B.J. –5° Maurice LAJEUNE Poligny – 6° Adelmo CANCEDDA Moirans – 7° Jean POLITA St Claude – 8° Michel BIANCHETTI P.B.J. – 9° VAUCHEY Daniel A.B.J. – 10° Maurice CAPRIOLI Salins.

En clôture de ce compte rendu qu'il me soit permis de féliciter la triplette LAVOYER Pierre – BILLEY Michel et REVERCHON Claude pour leur titre de Champions du Jura 2005.

Merci de m'avoir prêté attention, mon dernier souhait étant que vous veniez tous assez vieux pour accéder au Graal de la Pétanque c'est-à-dire la catégorie « Vétéran ».

Commission Corporative (S Duirf)

Mesdames, messieurs,

Le championnat triplette entreprise s'est déroulé sur les terrains sélectifs de St Laurent en Grandvaux en 2005 . Nous tenons à remercier particulièrement les organisateurs pour la qualité de leur réception.

57 équipes étaient réunies, soit une dizaine de moins que l'année précédente, peut-être du au lieu du championnat qui n'était pas centralisé.

Des surprises ont eu lieu dès la sortie de poules ou l'équipe SIMON, GUILLEMENET, BONNOT a perdu contre l'équipe du ministère de l'intérieur.

Malgré un nombre d'équipes moins important que les années précédentes, la qualité de jeux a été particulièrement forte cette année avec des équipes telles que : les gardiens de prisons, comotex, et poulain qui s'inclinèrent avant les phases finales qui opposèrent : en ½ finale : ministère de l'intérieur contre l'équipe de Serge OLIVIER, et SNCF contre IDMM

Les deux équipes qualifiées : SNCF et Ministère de l'Intérieur.

Le championnat de France s'est déroulé à SOUSTONS, avec un très bon accueil de notre nombreuse délégation, l'équipe de la SNCF s'est inclinée en barrage de poule en laissant quelques regrets, alors que le ministère de l'intérieur perdait en 32^e de finale 13 à 11 contre l'équipe du VAR.

Le championnat de France inter entreprises par équipe de 6 a eu lieu pour la deuxième année en parallèle à la compétition précitée, l'équipe du JURA qualifiée était l'entreprise BEL qui a terminé 3^e de cette compétition en s'imposant face à l'assemblée nationale, équipe de notre président de la fédération.

Un qualificatif pour le championnat de France 2006 vient d'être lancé pour la première fois sous cette forme. Les rencontres ont commencé en octobre 2005 avec 12 équipes inscrites réparties en 2 poules de six, où les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour procéder aux phases finales prévues au printemps 2006. Cette nouvelle formule deviendra en 2008 le remplaçant du championnat interentreprises actuel.

Je vous remercie de m'avoir écouté, et vous souhaite plein de bonnes choses pour cette fin d'année.

Commission Sportive (S Durif)

Mesdames, messieurs,

La commission sportive s'est réunie une fois en 2005, pour évoquer la sélection pour le bol d'or 2006 si toutefois le Jura avait une équipe invitée.

Le bol d'or 2005 du 26 et 27/02/2005 à Genève a vu l'équipe du JURA terminer 19^e sur 24 équipes présentes. L'équipe était composée de Michel PANCIN, Gilles NEVERS, Frédéric GIOVANINI et Serge SIMON.

Cette équipe capable potentiellement de faire un bien meilleur résultat que celui obtenu si nos joueurs n'avaient pas autant subi la pression de l'événement. Lors de certaines rencontres, l'équipe n'a pas été formée de façon optimum face à la qualité des adversaires. Le fait de sortir toutes les deux parties de façon régulière ne doit pas être la bonne dans ce type de concours, l'équipe devrait être dirigée par une personne extérieure à elle plus à même de juger les joueurs en toute quiétude.

La vraie question étant de savoir si on veut se rendre à ce concours pour participer ou pour réellement espérer un résultat.

La coupe du JURA:

Les phases finales de cette compétition se sont déroulées à BLETTERANS, avec 8 équipes.

Après des parties acharnées en quart et demi-finale, la finale a opposé l'équipe de POLIGNY à l'équipe de la PBJ 4.Poligny a remporté la compétition emmenée par un Patrick PETETIN à son niveau. L'équipe était également composée de Michel BILLEY, Noël TOURNIER, et Bernard LIMOGE.

La compétition féminine a commencé en demi-finale, avec 3 équipes de l'ABJ et une de la PBJ, cette dernière a réussi à se faufiler en finale ou elle a été battue par l'équipe de l'ABJ 3 composée de POINT Andrée, SOLETTI Martine, LLOMPARD Isabelle, DACLIN Valérie.

Je tiens à féliciter toutes les joueuses et joueurs qui ont participé à ces compétitions amicales, l'année prochaine, un nouveau projet devrait être mis en place pour l'organisation de cette compétition, avec une formule d'élimination directe de même style que pour la coupe de France. Cela évitera peut-être d'éviter certains forfaits et permettra de trouver des dates plus facilement.

Je terminerais par La coupe de France des clubs qui a vu les équipes de ST CLAUDE, POLIGNY et la DPC sortir de la phase éliminatoire du JURA. Je tiens à les féliciter pour leur brillant parcours la DPC et POLIGNY ne s'inclinant qu'au 4^{ème} tour de cette compétition, et ST CLAUDE étant toujours en course après sa victoire sur NEVERS. Je leur souhaite bonne chance pour la suite.

GRAND PRIX « LE PROGRES »

Cette année encore cette compétition a rassemblé un grand nombre de triplettes sur l'ensemble des qualificatifs. La doléance principale est toujours la même, a savoir que trop de qualificatifs se déroulent en boulodrome.

Soixante treize triplettes étaient qualifiables et l'on pouvait penser que la finale départementale se jouerait avec les 64 meilleures. Et bien 63 équipes seulement étaient au rendez-vous de la finale. Ce qui signifie que dix équipes n'ont pas pu ou voulu se rendre à Dampierre. Prévenir au dernier moment les remplaçants ne facilite pas la tâche et ces derniers sont souvent mobilisés ailleurs pour répondre favorablement.

Il est quand même anormal que des triplettes qualifiées à 3 ne puissent pas combler la défaillance d'un partenaire (comme le règlement l'autorise). Le règlement sera donc modifié en conséquence. La finale de Dampierre a vu la victoire de PANCIN, SIMON, MARTINEZ du DPC.La finale régionale a eu lieu à BELLEY (Ain) où seules deux triplettes sont sorties des poules pour se rencontrer.

RAPPORT FINANCIER

Le bilan financier présenté, n'ayant pas été soumis aux vérificateurs aux compte pour des raisons inhérentes au trésorier général, n'est donc pas soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

QUESTIONS DIVERSES ET INTERVENTIONS.

Question de M. BROCARD, d'Arbois concernant le paiement d'un droit d'entrée des personnes handicapées évoluant dans un boulodrome dans le cadre d'une convention entre un centre de rééducation et un club sportif.

<u>Réponse</u> : il est clair que ces personnes doivent être admises sans droit d'entrée lorsque cela se déroule dans le cadre d'une convention passée entre deux institutions. L'établissement sportif étant lui-même assuré.

Questions de M. GREA, de l'ABJ: concernant le pétanquodrome régional, il rappelle être à l'initiative d'un contact avec M. VALET de Mont sous Vaudrey. Cependant, il fait remarquer que le projet a très vite évolué en deux mois sans une concertation avec les clubs ou d'autres communes jurassiennes.

D'autre part, il se réjouit du support de subventions mais craint une retombée plus ou moins directe sur les licenciés. (prix de la licence...)

Mais sa plus grande préoccupation repose sur le mode de fonctionnement du pétanquodrome : qui sera propriétaire ?, impôts ?

Toutes ces remarques tournent donc autour d'un manque de dialogue et de communication. Le terme « opaque » est utilisé pour exprimer l'attitude du Comité.

Réponse du président MARAUX : il prend acte de toutes ces questions et s'explique :

« Face à la détermination de toutes les forces vives (état, région, département, communauté de communes, la direction départementale jeunesse et sport, la commune de Mont sous Vaudrey), le groupe de travail a progressé beaucoup plus rapidement que prévu compte tenu de la présence de tous ces interlocuteurs lors des réunions de préparation du projet.

Concernant le fonctionnement du pétanquodrome régional, je n'ai pas l'intention de faire payer les licenciés sur le prix de la licence ou les inscriptions en championnats. Il faudra se tourner du côté du sponsoring et du partenariat sans oublier de demander une participation

aux utilisateurs à chaque compétition. Enfin, il est nécessaire de rappeler que ce pétanquodrome n'est encore qu'au stade de projet. »

M. SIMON de la DPC fait part de la pertinence de ce projet qui permettra à de petites structures d'organiser des concours ou championnats et, éventuellement, être une solution de repli en cas d'intempéries pour les championnats départementaux et régionaux.

L'allocution de M. CORDIER de la direction départementale Jeunesse et Sport souligne la qualité du travail des commissions, de la précision des informations données. Une mention particulière à la commission Informatique pour le foisonnement des données à disposition des licenciés.

Concernant le projet du pétanquodrome régional, il se félicite que le président ait évoqué l'intégration sociale des personnes handicapées.

Il insiste aussi sur le stade du projet, à ce moment, qui est l'étude de sa faisabilité. Pour l'ensemble de la présentation faite par le président du Comité, M. CORDIER reconnaît la qualité des motivations évoquées.

L'allocution de M. DEMELAY, vice-président de la ligue de Franche-Comté et président du Comité du Doubs rend compte des changements dans les cahiers des charges des championnats de ligue pour 2006 et apporte son propre soutien au projet du pétanquodrome régional.

Mme GAUTHIER de Bletterans regrette le peu de place accordée à son concours existant depuis plusieurs années dans Le Progrès au moment du concours de Passenans.

Réponse de M. MARTEL, représentant ce média, conseille à Mme GAUTHIER de faire remonter l'information directement au journal et de ne pas attendre l'assemblée générale.

M. GREA, à son tour, demande la parole pour féliciter Philippe JARCELLAT pour sa gestion du site informatique du Comité.

D'autre part, il rappelle que la Coupe du Jura, dont il contribua à son existence, devait avoir un aspect convivial et non compétitif.

<u>Réponse de M. DURIF</u>: face aux forfaits et aux équipes peu scrupuleuses des horaires, des lieux, des dates, il faut remédier à ces manquements. Et surtout, les joueurs adoptent une attitude compétitive, d'où l'idée d'une Coupe du Jura en élimination directe.

M. TOURNIER, vérificateur aux comptes, propose une modification de date pour l'arrêt de l'exercice comptable du Comité.

Réponse du président MARAUX : la remarque est fondée et le contrôle de l'exercice comptable ira du 15 novembre au 15 novembre de l'année suivante.

M. TOURNIER, après lecture du compte-rendu de la commission arbitrale demande une précision sur le nouvel arbitre de ligue dont le responsable n'a pas cité le nom.

Réponse de M. DE BASTOS : « c'est moi. »

M. DE BASTOS donne lecture du règlement en salle qui entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2006.

Question de M. GRUNEISEN de l'ABJ : ce texte doit-il être appliqué pour le Corpo Intervilles où de nombreux joueurs sont licenciés que pour cette épreuve ?

Réponse du responsable de la commission arbitrale : il faut inciter tous les joueurs de notre Comité à jouer dans les mêmes conditions, même pour cette compétition, sachant qu'elle existe à l'échelle départementale avec une phase finale réunissant des équipes de plusieurs villes.

Allocution de M. LOISEAU, Maire-adjoint à la ville de Lons. Il remercie le Comité du Jura pour cette invitation et souhaite à tous les Jurassiens une bonne année 2006.

Allocution de M. LAME, président départemental des médaillés sportifs, fait un exposé sur la constitution des dossiers des futurs lauréats, sur le nombre très limité de récipiendaires.

Le Président clos l'Assemblée Générale à 19 h.

Le secrétaire adjoint.

Paulo DE BASTOS

REMISE DES RECOMPENSES ANNEE 2005

Challenge de l'assiduité

1^{er} Christopher MILLET – 2^e Jérémy MARAUX – 3^e Mickaël MATHIEU – 4e Anthony PERRAUD – 5e Dominique GISSAT – 6e Médhy CERVILLA – 7e Romain CLAVELIN – 8^e Morgan FEVRE – 9^e Serge SIMON 1^{ère} Féminine – Irène GONCE - 2^{ème} Chantal PIPOZ

Après avoir remis les prix aux lauréats de ce challenge et les diplômes aux champions 2005, le Président remet les récompenses suivantes :

Médaille d'Or de la FFPJP

Médaille d'Argent de la FFPJP

Mme CANCEDDA Maryse	Pétanque Moirantine et CD39	LARTOT Jean-Marc
JAMES Gérard	Carreau Champagnolais et CD 39	

Médaille de Bronze de la FFPJP

Diplômes d'honneur de la FFPJP

Pétanque Dampierroise et CD 39

Mme NOEL Christiane CATTENOZ Bruno LAMARD Noël BENOIT-LIZON Marc CLEMENT Guy LACROIX Roland GAGLIARDI Jean-Yves Mme POINT Andrée VAUTHIER Hervé PAGNIER Bernard NICOLAS Charles GAUTHIER Bruno CLAVELIN Patrick VIOLAY Yves	Carreau Champagnolais Carreau Champagnolais Bois d'Amont Pétanque Rousselande Pétanque Rousselande Pétanque Rousselande Pétanque Salinoise ABJ Lons	LIGIER Colette ROUSSET Philippe ROUSSET Daniel COMMARET Marcel DOURLOT Nicole PETITJEAN Michel ROZET Jean-Claude JANOD Philippe GREA Evelyne RANNOU Florence EL MEZIANE Mustapha HUBERT Monique DA SILVA Arlindo MANIERE Julien GONCALVES Nicolas	Mont S/Vaudrey ABJ Pétanque Corporative ABJ Lons ABJ Lons ABJ Lons ABJ Lons Pétanque Moirantine Pétanque Sanclaudienne Pétanque Domblans PCHS Pétanque Salinoise
VIOLITI I Ves	ADJ Lons		-

ANNEXE CONCERNANT LA REUNION AVEC LES PRESIDENTS DE CLUBS LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2005 A LONS.

La réunion débute à 9h15. Le président remercie tous les présents et Antoine MARTINELLO pour la réservation de la salle. Les présidents de clubs sont très nombreux à cette réunion.

1 : le premier point abordé est la finalisation du calendrier.

A noter : trop de concours qualificatifs du Grand Prix du Progrès se trouvent placés en début de saison. Les conseils donnés l'an passé n'ont pas été suivis d'effet !

Colette DA COSTA propose au Comité de placer ces concours Progrès comme les championnats afin d'en connaître à l'avance les dates et éviter les chevauchements. Le président du Comité trouve cette proposition pertinente.

Concernant les chevauchements, le président rappelle qu'il y a une hiérarchie : les concours nationaux puis régionaux. Viennent ensuite les Progrès et les départementaux.

Après quelques changements, le calendrier est globalement bouclé.

2 : Michel DEMOUGEOT expose les projets de nouvelles compétitions qui seront repris à l'AG.

- 3: le président fait une présentation du pétanquodrome régional.
- 4 : le président de la commission arbitrale fait part des nouveautés pour 2006 et, en particulier, le règlement en salle.

La séance est levée à 12H05.